

Etude relative à la préfiguration d'un projet culturel à l'échelle du Pays de Lorient

NOTE DE SYNTHESE

Commanditaire

Conseil de développement du Pays de Lorient
AUDÉLOR, Lorient (56)
REGION Bretagne

Les bureaux d'étude

Direction d'étude : Antoine Beaufort / ARS NOMADIS CONSEIL
Bureau d'étude associé : Dominique Orvoine / INSOLIDO

Novembre 2013

SOMMAIRE

I.	Cadre et déroulement de l'étude	3
II.	Éléments du diagnostic : les principaux constats	5
	Le profil de territoire	5
	Les traits majeurs des ressources et de l'offre culturelles	8
	Le cadre politique	9
III.	Les propositions de chantiers 2014-2020	10
	Un enjeu : Construire une ambition communautaire	11
	La structure : Créer une mission de coordination transcommunale	12
	CH.1 : Renforcer les réseaux d'acteurs	14
	CH.2 : Favoriser les jumelages culturels transcommunaux	15
	CH.3 : Valoriser les lieux de patrimoine et le croisement avec les arts plastiques	16

I. Cadre et déroulement de l'étude

LA COMMANDE

Appel à projet lancé en mars 2012 : « Projets culturels et dynamique territoriale – Pays de Lorient - Consultation auprès des cabinets d'ingénierie culturelle »

Objectif de l'étude : « Préfigurer un projet culturel à l'échelle du Pays s'appuyant sur les propositions du Conseil de développement et les forces en présence, dans une logique de concertation et exprimant les atouts et attentes sur l'ensemble du Pays »

Le Cadre :

- L'élaboration du **volet culturel du Contrat de Pays de Lorient 2014-2020** ;
- **La poursuite d'une réflexion menée depuis 2009 par le Conseil de Développement** sur la dimension culturelle à l'échelle du Pays de Lorient ;
- **La révision du SCoT** du Pays de Lorient et l'élaboration d'un volet culturel.

Les enjeux identifiés :

- Favoriser les synergies entre élus et société civile dans l'optique de **développer les coopérations culturelles sur le territoire.**
- Renforcer et valoriser le rôle de **la culture comme levier d'attractivité des territoires** et comme facteur de lien social et de développement durable.
- Accroître la présence artistique sur le territoire et la **diffusion d'une offre culturelle au plus près des habitants.**
- **Sur la base des propositions du Conseil de Développement** du Pays de Lorient, organiser une consultation avec les acteurs culturels afin de préfigurer un projet culturel à l'échelle du Pays.

LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Comment développer une dynamique culturelle transcommunale par la mise en réseau des ressources sur le Pays de Lorient ? En saisie de cette question, la mission d'étude a réalisé une phase de diagnostic des ressources culturelles présentes sur le territoire, alimentée par une enquête (questionnaire et base de données) auprès des communes et des ateliers avec les élus. A trois périodes de la saison 2012-2013, des ateliers participatifs ont été mis en place avec les élus, puis les acteurs.

► PHASE DIAGNOSTIC : janvier à mars 2013

- **Un questionnaire, composé de 14 questions ouvertes, a été adressé aux 30 communes, portant sur les politiques culturelles communales et les projets transcommunaux.**
Son objet a été de qualifier les projets culturels existants, d'identifier des attentes, besoins et carences sur le territoire, de recenser les opportunités et les propositions d'action.
- **Une base de données** a été constituée en croisement de différentes sources, dont celles transmises par l'addav56 pour le spectacle vivant. Chaque commune a pu compléter cette base en la qualifiant de ses ressources.
Son objet a été de réaliser un répertoire et un référentiel communs aux 30 communes du Pays de Lorient, de traiter les données en éléments statistiques et en cartographies, et de les analyser dans la visée d'une connaissance partagée des ressources.

► **PHASE PROSPECTIVE : juin à septembre 2013**

- **Trois ateliers avec des élus** et acteurs culturels ont permis de recueillir les attentes et les propositions, en menant une réflexion collective sur les perspectives de chantiers à développer à l'échelle transcommunale.
- **Les journées d'ateliers thématiques ont été centrées sur les problématiques et les chantiers identifiés lors du diagnostic en favorisant des espaces de débats entre les élus et les acteurs culturels.** La finalité était de déboucher sur des projets viables et des actions à mener dans le cadre du futur contrat Région-Pays.

► **PARTICIPATION A LA DEMARCHE D'ETUDE**

Les élus et des techniciens des communes du Pays de Lorient se sont fortement mobilisés autour de la démarche proposée par cette étude (22 communes au total y ont participé). Convaincus de la nécessité de travailler ensemble à l'échelle d'un territoire de vie, ils ont exprimé **de fortes attentes pour la consolidation d'une coopération transcommunale et une mise en réseau des acteurs.**

L'attractivité des territoires, la valorisation du potentiel touristique et économique de la culture, le service rendu aux habitants, la mutualisation des ressources, la complémentarité des offres, sont les principaux intérêts manifestés par les élus au développement de coopérations transcommunales.

- **Questionnaire** : participation effective de 17 communes
- **Base de données** : 674 structures ont été répertoriées pour les 30 communes du Pays de Lorient, 16 communes ont alimenté la base de données
- **Ateliers : 89 participations** - 44 participations d'élus / 27 participations de directeurs et techniciens des collectivités publiques / 18 participations d'acteurs culturels
- **Entretiens : 16 entretiens** (7 rencontres et 9 entretiens téléphoniques)
- **Comité de pilotage : Conseil de développement : 10 membres** / Audélor : 4 personnes

II. Éléments du diagnostic : les principaux constats

II.1 LE PROFIL DE TERRITOIRE

■ **La vitalité de la vie culturelle et associative du Pays de Lorient ... en attente d'une ambition communautaire fédératrice**

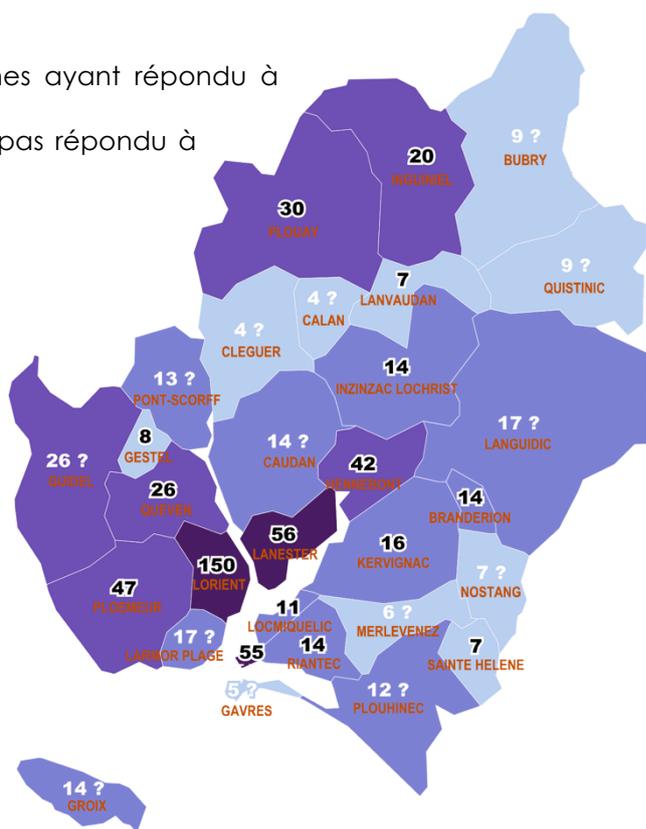
674 structures culturelles ont été identifiées pour une population de 220.690 habitants auxquelles il convient d'ajouter plus de 200 artistes professionnels.

Cette vitalité est un ressort d'attractivité et d'identité du territoire, qui se manifeste par la richesse associative, une offre conséquente de manifestations et pratiques artistiques et un maillage relativement dense d'équipements culturels.

517 structures identifiées pour les 16 communes ayant répondu à l'étude : 76%
 157 structures pour les 14 communes n'ayant pas répondu à l'étude : 24%

Nombre de structures

par commune*



* : Les chiffres en blanc suivis d'un point d'interrogation concernent les communes n'ayant pas fait de retour du tableau de renseignement des structures culturelles présentes sur leur territoire.

■ **4 PROFILS DE COMMUNES**

Nous avons retenu 4 profils types de communes, établis sur l'importance de la commune suivant la densité d'habitants et les moyens structurels disponibles pour la mise en œuvre d'un projet culturel.

Tout en présentant des traits d'appartenance à une identité culturelle forte de territoire, chacun des profils type présente des problématiques spécifiques, caractérisées par des disparités sur le plan des politiques culturelles et des moyens affectés aux projets.

PROFIL 1. Les petites communes rurales de -3.000 hab.

- **15 petites communes rurales de moins de 3.000 habitants :**
13% de la population / 127 structures culturelles identifiées : 19%

Peu dotées en moyens structurels, elles se caractérisent par une offre polyvalente en diffusion, un réseau dense d'associations et une richesse patrimoniale.

LES PRINCIPAUX INTERETS ET PROPOSITIONS :

- **Le principal besoin des petites communes réside dans les compétences** (programmation et régie technique) avec des attentes de **solidarité et un partage plus équitable des ressources** : organiser à plusieurs des événements d'une plus grande ampleur et toucher un plus large public ; mettre en réseau et mutualiser des ressources ; partager les savoir-faire.
- **Des espaces de rencontre et de concertation** entre les communes pour partager des expériences et développer des partenariats / **avoir un animateur « Pays ».**
- **La mise en place d'une communication valorisant les initiatives des communes.**
- **Des manifestations partagées** qui prennent en compte les caractéristiques et les capacités de chaque commune, dont les problèmes de transport à favoriser.

PROFIL 2. Les petites communes intermédiaires d'env. 5.000 hab.

- **8 petites communes intermédiaires de 5.000 habitants environ**
21% de la population / 183 structures identifiées : 27%

Avec des moyens qui restent limités, ces communes ont su créer une dynamique culturelle et associative ouverte à la coopération transcommunale, en appui sur le réseau associatif et leur patrimoine.

LES PRINCIPAUX INTERETS ET PROPOSITIONS :

- **Une mutualisation de services pour promouvoir l'attractivité du territoire** par une offre culturelle plus complète et cohérente, en favorisant la mobilité des habitants
- **Accueillir en résidence** des équipes programmées dans des plus grandes villes
- Organiser des **rencontres entre élus et agents culturels**, améliorer la coordination entre les politiques culturelles en respect des particularismes locaux
- **Créer une communication** à l'échelle du Pays, et une plateforme mobile de matériel
- **Développer les collaborations avec des réseaux professionnels** (comme le GPS), et bénéficier de compétences culturelles (programmeur, techniciens)

PROFIL 3. Les villes moyennes (entre 9.000 et 25.000 hab.)

- **6 villes moyennes de 9.000 à 25.000 habitants**
39% de la population / 214 structures identifiées : 32%

Dotées d'équipements structurants travaillant en réseau (GPS), elles développent une dynamique d'offres et des initiatives de notoriété en appui sur la vie associative et l'implantation d'artistes. En posture intermédiaire entre les petites communes et la ville Centre, elles se présentent comme une **alternative forte pour l'organisation de parcours partagés et de manifestations communautaires d'envergure.**

LES PRINCIPAUX INTERETS ET PROPOSITIONS :

- Pallier aux disparités territoriales et **travailler en complémentarité** pour permettre une meilleure **attractivité** du territoire
- Proposer **une offre culturelle cohérente et lisible** pour le public en réalisant des **économies d'échelle** (pour des équipements de plus en plus lourds à financer)
- **Créer des espaces de concertation des professionnels de la culture en poursuivant la mise en réseau** (GPS, médiathèques...) ; Organiser un ou des événements annuels **interdisciplinaires en commun** (de type « urbaines », ou circuit d'expos ...)
- **Créer des postes de coordinateurs culturels** à l'échelle intercommunale, avec des fonds dédiés

PROFIL 4. La ville centre, Lorient

- **59830 habitants / 27% de la population / 150 structures identifiées : 29%**

Avec **28 équipements**, des institutions de création, de diffusion et d'enseignement labellisés, un réseau associatif dense et un patrimoine maritime, Lorient porte une politique culturelle ouverte sur l'agglomération. Un projet communautaire peut apporter un **équilibre avec les communes du Pays**, un **rayonnement et une attractivité élargis** au plan régional et vers l'Europe.

LES PRINCIPAUX INTERETS ET PROPOSITIONS :

- Favoriser le sentiment d'identité commune en **fédérant les acteurs et ressources présentes**, mutualiser des moyens sur certains projets
- **Accroître le potentiel touristique et économique** (notamment grâce au patrimoine)
- **Donner vie à certains projets qui ne pourraient exister sans une coopération transcommunale** (ex. manifestation arts plastiques)
- **Etablir les bases d'un dialogue constructif** respectueux de l'identité de chaque commune ; **Mettre en place une structure de pilotage** en charge d'une réflexion préalable à la mise en place d'un projet de coopération intercommunale.
- Etudier la possibilité de **coopérations intercommunales autour du patrimoine**

II.2 LES TRAITs MAJEURS DES RESSOURCES ET DE L'OFFRE CULTURELLES

Chiffres extraits des bases de données pour 16 communes

■ Structures et équipements

- **Une forte dynamique de la vie associative** (66% des structures). Elle illustre l'importance des initiatives citoyennes et bénévoles, le rôle fédérateur de la culture dans tous les milieux de la société civile, et l'impact des pratiques artistiques amateurs.
- **Un véritable maillage d'équipements culturels, moteurs de l'offre de diffusion** : 75 équipements dont 37 salles de spectacles et centres culturels.
- **Le fort potentiel des lieux patrimoniaux** (88 lieux religieux, maritimes, métiers et traditions) pour la diffusion des arts plastiques et l'organisation de parcours interdisciplinaires.
- **Les médiathèques** (au moins une par commune), **plus petit dénominateur commun des trente communes du Pays**, sont de plus en plus intégrées dans des projets pluridisciplinaires en direction des familles et des scolaires.

■ Les disciplines artistiques

- **Une grande polyvalence dans la programmation des structures culturelles.**
- **La prédominance du spectacle vivant** : 45% des structures
Musiques classiques et traditionnelles : 38% / Musiques actuelles : 16%
Théâtre : 21% / Danse : 25% / Arts de la rue et du cirque : 7%
- **Une place à consolider pour les arts plastiques et les arts numériques** : 75 structures : 11% Malgré la diversité des lieux d'exposition, le Pays de Lorient ne dispose pas de manifestation d'envergure. Les acteurs des arts plastiques et visuels apparaissent isolés.
- **La culture bretonne très présente dans les pratiques collectives amateurs en musique et en danse** : 42 structures entièrement dédiées et 31 partiellement.

■ Les filières-métiers

- **L'importance des pratiques amateurs portées par le réseau associatif**
219 structures / 38% de la filière-métiers)
- **L'impact de la diffusion et des "sorties culturelles" (204 structures / 35%),** pour l'ensemble des champs artistiques, et des espaces (équipements, patrimoine, galeries, espace public ...)
- **Les structures de création (10%)**
Les lieux de résidences et équipes artistiques sont implantés dans les communes de profil 3 (31%) et la ville centre (51%). Un potentiel d'accueil des petites communes important pour des résidences et des parcours de création-diffusion partagés.
- **Les structures d'enseignement artistique (75 structures soit 13%)**
sont majoritairement implantées dans les communes de profils 3 et 4 (3 : 31 structures / Lorient : 23 structures). Des chiffres signifiant la carence des petites communes. A noter l'initiative et le succès de l'école intercommunale de la communauté de Plouay.

■ Une dynamique transcommunale à consolider

- **14 événements et 18 partenariats culturels transcommunaux** ont été identifiés sur le Pays (*liste non exhaustive*). Ces coopérations sont récentes dans leur majorité, principalement développées sur les communes du littoral et entre communes limitrophes. Elles donnent lieu à des festivals, actions culturelles, coproductions... dans tous les champs artistiques.
- **2 réseaux informels fédèrent les salles de spectacle (le GPS) et les bibliothèques (Penn Ouest)** du Pays.
- La mission structurante de **MAPL** sur les musiques actuelles et l'accompagnement de **l'addav56** au spectacle vivant.

II.3 LE CADRE POLITIQUE

- **Le Pays de Lorient n'existe pas en tant qu'entité juridique autonome.** Il est animé par la mission Contractualisations-Europe de Lorient Agglomération.
- **Le Pays de Lorient sera constitué au 1^{er} janvier 2014 de 2 communautés de communes (EPCI) :** la communauté de communes Bellevue Blavet Océan (5 communes) et le nouvel EPCI né de la fusion entre Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet (25 communes).
- **Le Conseil de développement du Pays de Lorient (porté et animé par Audélor) a engagé depuis 2009 une réflexion sur la dimension culturelle à l'échelle du Pays.** Cette démarche a mobilisé de nombreux acteurs et élus à la culture du territoire et donné lieu à la rédaction de plusieurs documents et rapports.
- **A l'issue du Contrat de Pays 2006-2012, et en préfiguration du nouveau contrat 2014-2020, la Région Bretagne a souhaité consacrer l'année 2013** à la préparation de la nouvelle politique territoriale en concertation avec les acteurs de locaux. Le co-financement de la présente étude s'inscrit aussi dans cette démarche de réflexion.
- **Dans le contrat de Pays 2006-2012 du Pays de Lorient, la culture apparaissait comme l'un des axes stratégiques de développement au service d'un "cadre de vie de qualité".** Le chantier 8 "Pour la mise en place d'un véritable service public de la culture" insistait sur le rôle de la culture en terme "d'équilibrage géographique et d'échange" et "d'image et d'attractivité du territoire".
- **Le contrat de Pays 2006-2012 n'a financé que peu de projets culturels sur le Pays de Lorient :** 2 nouvelles salles de spectacle (Ploemeur et Lanester) au titre de l'enveloppe 2 (soit 10,63% du budget), et aucun projet sur l'enveloppe 3 (à l'exception des 10.000 € obtenus pour la présente étude)¹. A titre de comparaison, les Pays de Pontivy, Morlaix ou Redon ont affecté entre 92.000 à 318.000 € à des projets culturels sur l'enveloppe 3, dont la moitié versée à des associations.
- **Les 3 EPCI du Pays de Lorient n'ont pas la compétence culturelle. Néanmoins chacun d'entre eux finance des projets culturels :** l'école de musique intercommunale par l'EPCI de la Région de Plouay ; 3 festivals² et une opération de Théâtre en Bus par l'EPCI Bellevue Blavet Océan ; et MAPL (reconnu d'intérêt communautaire), le sous-marin la Flore, le festival Interceltique, le CCSTI Maison de la Mer, le Festival International du Film Insulaire, la Cité de la Voile ou encore des événements exceptionnels comme la retransmission de la Traviata financés par Lorient Agglomération.
- **Le Conseil Général du Morbihan,** qui avait signé des conventions de partenariat avec les 7 Pays du département sur la période 2006-2012, s'appuiera désormais sur les EPCI pour mettre en œuvre sa politique territoriale. La Direction de la culture du Conseil Général n'a pas non plus de dispositif fléché sur les Pays mais elle encourage la coopération intercommunale, notamment au travers d'un dispositif d'aide à la circulation des œuvres et des aides à la mise en réseau des médiathèques.
- **Les directions de la culture de la Région et du Conseil Général du Morbihan partagent les mêmes constats sur le territoire du Pays de Lorient :** un seuil d'équipements correct, la présence d'équipes professionnelles, la nécessité de privilégier désormais la mise en réseau, les coopérations et les pratiques culturelles.

¹ Il faut également signaler l'aménagement du sous-marin la Flore et la construction et l'aménagement d'équipements socioculturels (à Inguiniel et Lanvaudan) financés sur d'autres lignes budgétaires.

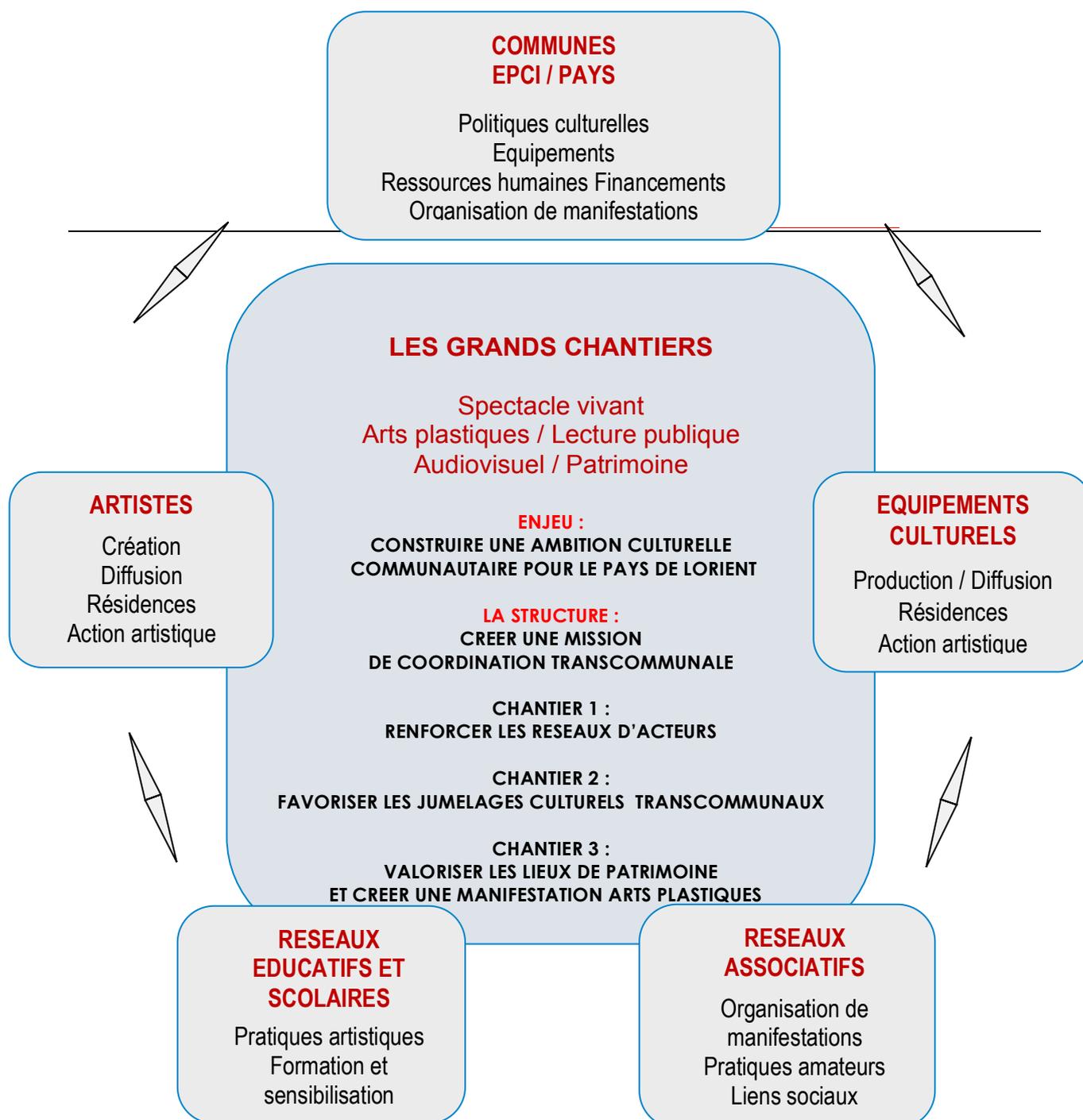
² Festivals "Percussions du Monde" à Nostang, "Les Pieds dans la vase" à Kervignac" et "le Tour des Arts" qui a lieu sur les 5 communes.

III. Les propositions de chantiers 2014-2020

PROJET CULTUREL DU PAYS DE LORIENT

Un projet de coopération et de mise en réseau des acteurs
à l'échelle du Pays de Lorient

« Le transcommunal permet de relever le niveau et la qualité des offres culturelles par la mutualisation des moyens, en servant le rayonnement du territoire, la qualité de vie et de service à la population » - Atelier d'élus



UN ENJEU : **CONSTRUIRE UNE AMBITION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE POUR LE PAYS DE LORIENT**

■ **LES PERSPECTIVES DE CHANTIERS EVOQUES PAR LES ELUS ET LES ACTEURS**

L'impact de la culture et de la création sur l'attractivité et le rayonnement du territoire, le potentiel économique de la culture, la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des ressources, la valorisation de l'utilité sociale de la culture sont les principaux intérêts manifestés par les élus au développement de coopérations transcommunales.

- Toutes les communes interrogées partagent un même **besoin d'ingénierie culturelle** dans un souci d'accompagnement, de coordination, de valorisation et de dynamisation des démarches transcommunales.
- **La création d'espaces de rencontres entre élus et professionnels** est attendue afin d'amplifier la dynamique portée par le Conseil de Développement depuis 2009.
- **Le patrimoine**, associé à l'art contemporain, apparaît comme un enjeu stratégique, avec un impact sur le tourisme culturel aux fortes retombées économiques.
- **La mise en place de jumelages entre les communes** est citée dans la perspective d'une circulation accrue des ressources dans le cadre de parcours partagés.

■ **INSCRIRE LA CULTURE AU CŒUR DES POLITIQUES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES**

- **Poursuivre en 2014 l'élaboration d'un projet de territoire innovant**, dans la continuité de la concertation engagée depuis 2009 avec les élus et les acteurs par le Conseil de développement, et les préconisations émises par la mission d'étude en 2013.
- **Affirmer la place de la culture dans les grandes priorités de développement du Pays de Lorient**, en l'inscrivant dans une **approche transversale** aux chantiers économiques et sociaux définis (Agenda 21).
- **Valoriser l'impact de la culture sur l'attractivité du territoire et son potentiel économique** en développant à la fois la présence et la création artistiques et le rayonnement de manifestations à l'échelle régionale et nationale.
- **Encourager la diversité culturelle, le savoir vivre ensemble et l'accès pour tous à la culture**, en valorisant la richesse associative et les pratiques amateurs, le lien social, la participation citoyenne et la mise en réseau des acteurs.
- **Renforcer les liens d'appartenance au territoire et au bien commun par la valorisation du patrimoine et de la culture bretonne.**

■ **AGIR SUR LES CRITERES DE FINANCEMENTS DU CONTRAT DE PAYS**

- **Ouvrir plus largement les aides au fonctionnement** afin de financer la mise en réseau des acteurs et les actions culturelles transcommunales (financement de la mission intercommunale, des postes de coordination de réseaux, d'un événement trans-pays...).
- **Exiger la dimension intercommunale comme critère premier pour le financement des actions dans le cadre du Contrat de Pays.** Pour cela, définir des critères plus incitatifs (exemple : nécessité de réunir au minimum 3 structures de 3 communes différentes pour pouvoir déposer une demande d'aide au projet).
- **Informier et mobiliser davantage les associations** sur le Contrat de Pays.
- **Soutenir l'emploi culturel**, notamment les coordinations de réseaux à vocation territoriale.

UNE CONDITION NECESSAIRE : CREER UNE MISSION DE COORDINATION TRANSCOMMUNALE

► Objectifs et résultats attendus

- **Poursuivre et renforcer la dynamique de concertation et de mise en réseau** des acteurs culturels sur le Pays de Lorient (élus, techniciens et professionnels) ;
- **Proposer une aide en ingénierie culturelle** et répondre aux besoins des communes et des porteurs de projets culturels ;
- **Valoriser, coordonner et dynamiser** les actions existantes ;
- **Mutualiser les compétences** et renforcer les dynamiques trans-communales ;
- **Accompagner la mise en œuvre des chantiers prioritaires** proposés.

► Contenus : projets-actions

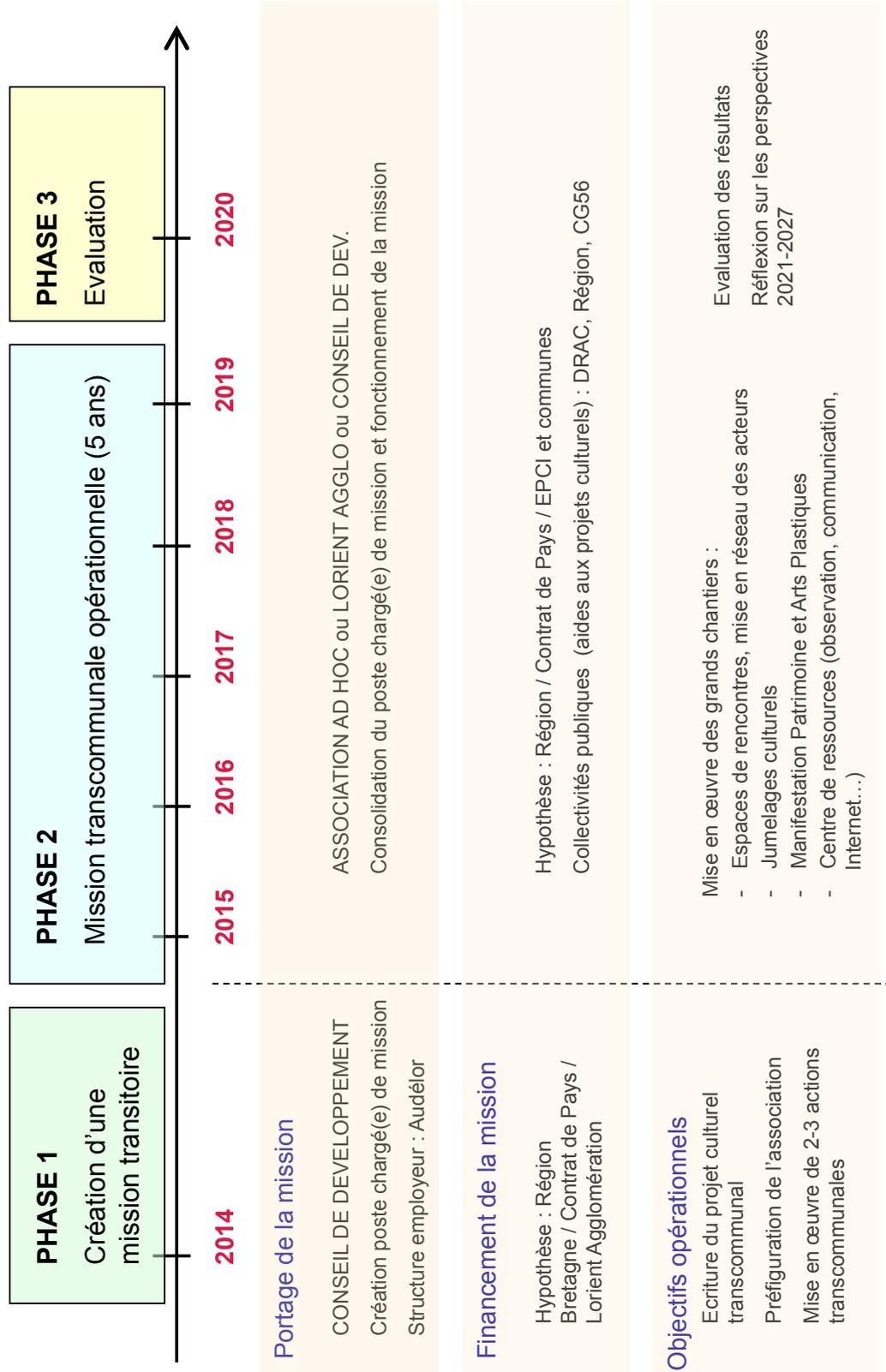
- **Développer des moyens en ingénierie de projets culturels**
- Organiser **des temps de rencontre** et de concertation **entre élus et acteurs**
- **Accompagner la mise en réseau des ressources et des acteurs**, en complémentarité avec les réseaux existants et en soutien de la diversité des pratiques culturelles
- **Coordonner un programme d'actions à l'échelle du Pays**, pour faciliter la circulation des offres, la réalisation de projets solidaires et d'envergure
- **Animer un centre de ressources** : poursuite et actualisation de la **base de données**, en collaboration avec Audélor et l'addav56
- **Développer une communication** partagée et élargie à l'actualité du territoire
Création d'un **site Internet** (liens avec le centre de ressources)
Recueil et valorisation des actions menées : vidéos-documentaires, portraits, écrits
- **Accompagner les acteurs culturels dans l'écriture et le dépôt de demandes de financement** (notamment dans le cadre du Contrat de Pays)

► Chantiers prioritaires

- **La création d'espaces de rencontres entre élus et professionnels de la culture** est attendue afin de poursuivre et d'amplifier la dynamique portée par le Conseil de Développement depuis 2009.
- **La mise en réseau des acteurs** correspond aux attentes, dans le respect des réseaux existants (spectacle vivant, musiques actuelles, médiathèques ...) ou de potentialités nouvelles à accompagner (arts plastiques) – cf. Chantier 1
- **La mise en place de Jumelages entre les communes de différents profils** est citée dans la perspective de développer la circulation des ressources, en favorisant la solidarité, la mobilité et la complémentarité des offres culturelles dans le cadre de parcours partagés. Cf. Chantier 2
- **Le patrimoine est enjeu stratégique partagé par la majorité des communes.** Associé à l'art contemporain, il est très souvent cité par les élus et responsables culturels comme une possibilité de coopération (avec quelques exemples emblématiques comme la manifestation l'Art dans les Chapelles). Cf. Chantier 3

PAYS DE LORIENT

PHASAGE MISSION CULTURE 2014-2020



3 CHANTIERS PRIORITAIRES

CHANTIER 1 : RENFORCER LES RESEAUX D'ACTEURS

► Objectifs et résultats attendus

- **Développer et structurer les réseaux d'acteurs culturels existants** sur le Pays de Lorient : GPS, Penn Ouest, pratiques amateurs (ADEC)
- **Elargir leur rayonnement sur l'ensemble du territoire**, en particulier sur les petites communes rurales ;
- **Soutenir la constitution de réseaux manquants**, notamment dans le champ des arts plastiques ;
- **Renforcer des structures pouvant s'associer à la mission trans-communale** dans la mise en œuvre des chantiers identifiés.

► Contenus : projets-actions

■ Soutenir les réseaux existants et leur structuration/coordination :

- **Création de postes de coordination** au sein du GPS (salles de spectacles) et Penn Ouest (bibliothèques).
- **Approfondissement des liens entre les réseaux existants et les petites communes rurales les plus éloignées** (notamment autour de Plouay et sur la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan).
- **Collaboration accrue avec les pôles ressources des différents champs artistiques :** théâtre amateur, culture bretonne, arts numériques...
- **Partenariats avec l'ADDAV56 :** accompagnement des réseaux et des acteurs à se fédérer et développer des projets en commun

■ Accompagner à la fédération des acteurs des arts plastiques et à la constitution d'un réseau sur le Pays de Lorient. Pour cela il faut :

- **Approfondir l'identification des ressources** et des projets sur le territoire (dans la poursuite du travail initié par la mission d'étude)
- **Faire le lien entre les différentes ressources** et soutenir la constitution d'un réseau
- **Valoriser les actions transcommunales** existantes (actions de communication) ; Identifier des projets fédérateurs à l'échelle du Pays, en lien notamment avec des projets patrimoniaux (cf. Chantier 5).

► Acteurs et moyens

- **La Région Bretagne, le Conseil Général, les EPCI :** financement des réseaux (postes de coordination et aides aux projets)
- **Les réseaux GPS et Penn Ouest :** création d'une structure juridique (association loi 1901), dépôt de demandes de subventions pour le poste de coordination, adhésion de nouveaux membres...
- **Les acteurs des arts plastiques :** constitution d'un groupe de réflexion et à terme formalisation d'un réseau et d'un centre de ressources

CHANTIER 2 : FAVORISER LES JUMELAGES CULTURELS TRANSCOMMUNAUX

► Objectifs et résultats attendus

- **Développer la solidarité intercommunale et les partenariats** : Mutualisation des ressources, parcours culturels ;
- **Favoriser la présence d'artistes sur le territoire** : Processus de création-diffusion-action culturelle (y compris en milieu rural) ;
- **Innover en mutualisant les ressources et les espaces d'accueil disponibles** : studios, ateliers, lieux patrimoniaux, médiathèques, espaces urbains ... ;
- **Favoriser l'accès aux arts vivants pour tous les publics dans leur diversité**, dont les plus jeunes et familles, en développant les liens sociaux et générationnels ;
- **Amener le spectacle aux spectateurs**, notamment dans les communes qui n'ont pas d'équipements de diffusion.

► Contenus : projets – actions

■ Organiser des parcours culturels entre les communes

Coopération entre plusieurs communes et partenaires sur un projet artistique.

Création de parcours ou de circuits de diffusion mutualisés : *parcours du jeune spectateur, parcours arts plastiques, lectures, contes, nouvelles technologies...*

■ Concevoir des projets de créations partagées

- **Mutualisation des moyens pour accompagner les étapes (processus) d'un projet artistique** (lieux, calendrier, moyens de production dont numériques)
- **Mise en œuvre de résidences d'artistes** : disposition de studios et ateliers pour les répétitions, présentations publiques avec rencontres avec les artistes
- **Accompagnement de créations associant artistes professionnels et amateurs**

► Acteurs et partenaires

- **Les communes et les communautés de communes (élus et services)**
- **Les équipes artistiques, les équipements et les réseaux d'acteurs**
- **La mission d'ingénierie transcommunale**

► Cadre et moyens

- **Nombre de partenaires : 3 partenaires minimum dont au moins deux communes**
- **Durée : d'un temps fort à une saison**
- **Financements croisés dans le cadre de conventions partenariales : communes, syndicats de communes ou EPCI, Contrat de Pays, Conseil général et Conseil régional, crédits européens sur projet Leader (à plus long terme)**

CHANTIER 3 : VALORISER LES LIEUX DE PATRIMOINE CREER UNE MANIFESTATION TRANSCOMMUNALE D'ART CONTEMPORAIN

► Objectifs et résultats attendus

- **Développer le sentiment d'appartenance au territoire et à un bien commun** en agissant pour la valorisation des ressources patrimoniales ;
- **Soutenir les liens avec le patrimoine linguistique et musical breton** ;
- **Renforcer la visibilité d'un maillage de lieux à forte attractivité touristique et économique** notamment en saison estivale (20% des structures culturelles du Pays) ;
- **Développer l'ouverture des lieux à la création contemporaine**, aux arts plastiques et numériques.

► Contenus : projets – actions

■ Promouvoir des parcours culturels et pluridisciplinaires dans les lieux patrimoniaux

Offre de parcours guidés et coordonnés à l'échelle du Pays :

Coopération entre plusieurs communes avec programmation plurielle et mise en réseau de certains lieux patrimoniaux, programmes de visites et de conférences thématiques (histoire de l'art, métiers anciens, histoire maritime, philosophie ...)

■ Organiser des manifestations pluridisciplinaires

Parcours spectacle vivant (concerts, lectures, théâtre, contes ...) Culture bretonne (patrimoine linguistique, musiques, danses ; Liens écoles, Deizoù)

■ Créer une manifestation transcommunale d'Art contemporain

- **Envergure : un parcours transcommunal au rayonnement national**, en réponse aux constats de carence d'une manifestation de notoriété dans ce domaine
- **Repérer les coopérations pertinentes afin de favoriser des projets émergents** : Liens avec les manifestations existantes ou en projet
- **Encourager la transversalité entre les secteurs pour susciter la complémentarité et l'hybridation des compétences** : en croisant les lieux d'exposition (galeries, artothèques, ateliers d'artistes ...) avec des lieux patrimoniaux
- **Favoriser la présence artistique avec des temps de résidences et de création in situ** (en portant une attention particulière aux artistes présents sur le territoire)
- **Développer la curiosité, la découverte, les références et la mobilité des publics**, en s'appuyant sur les réseaux associatifs et de pratiques artistiques amateurs

► Cadre et moyens

- **Temporalité** : la saison estivale est un temps privilégié pour un parcours arts plastiques, toute l'année pour le patrimoine des métiers et la culture bretonne
- **Financements croisés dans le cadre de conventions partenariales**
- **Liens avec la mission d'ingénierie** : observation (répertoire et qualification des lieux patrimoniaux), mise en réseau, communication et soutien des projets transcommunaux.

LES CABINETS D'INGENIERIE CULTURELLE

Direction de l'étude : ARS NOMADIS CONSEIL

Créée en 2008 à Vannes, ARS NOMADIS est une agence de conseil et de production dans les champs de l'art, de la culture et de la citoyenneté.

Ses activités s'organisent autour de trois axes :

- ▶ **L'accompagnement de porteurs de projets culturels**
- ▶ **Le conseil aux collectivités et institutions publiques**
- ▶ **La production d'événements culturels, artistiques et scientifiques**

Forte d'une solide expérience dans le montage et la mise en œuvre de projets culturels, ARS NOMADIS privilégie une approche pragmatique avec le souci de produire un impact réel sur le terrain. Sa connaissance transversale de l'ensemble des métiers de la culture et de ses différents acteurs et réseaux lui permet d'appréhender la complexité d'un projet dans toutes ses composantes et enjeux.

ARS NOMADIS intervient principalement sur les missions suivantes :

- Accompagnement de projets culturels associatifs en France et à l'étranger (stratégie de développement et gestion de projets)
- Etudes de faisabilité et de préfiguration d'équipements ou de projets culturels (festivals, événements, enseignement..)
- Etat des lieux, analyse et recommandations (politiques publiques, aménagement du territoire, développement culturel et artistique, pratiques artistiques, mutualisation..)
- Organisation de rencontres, séminaires et colloques
- Production d'événements et de projets artistiques

Bureau d'étude associé : INSOLIDO Conseil

INSOLIDO est une agence de conseil et d'ingénierie culturelle, créée à Rennes en 2009 par Dominique Orvoine. Elle accompagne les acteurs culturels et les collectivités dans leurs enjeux de développement, en soutenant l'évolution et la structuration de leurs projets.

INSOLIDO agit en soutien des enjeux d'une création inventive et présente sur les territoires. Les missions sont adaptées aux attentes et menées en relation concrète avec les commanditaires.

Les missions sont organisées en trois axes majeurs :

- **L'accompagnement de projets artistiques et culturels**
INSOLIDO réalise du conseil aux projets, des DLA culture et des actions-formations.
- **Les études et le conseil aux collectivités publiques**
INSOLIDO mène des démarches diagnostiques et des études sur les politiques territoriales.
- **Le conseil en production artistique** : INSOLIDO soutient ponctuellement des équipes artistiques dans leur montage de production et de mise en réseau.

Dirigé par Dominique Orvoine et en association avec une équipe de consultants, INSOLIDO s'appuie sur une expérience d'une vingtaine d'années auprès d'institutions culturelles, une forte connaissance des réseaux professionnels et la conduite de plusieurs missions d'ingénierie portant sur les dynamiques culturelles de territoires.

Contacts

ARS NOMADIS CONSEIL

Antoine Beaufort

91 rue de Paris – 35000 – RENNES

Tel : 09 67 21 09 01

Gsm : 06 61 77 75 65

Mail : conseil@arsnomadis.eu

URL : www.arsnomadis.eu

INSOLIDO conseil et production

Dominique Orvoine

91 rue de Paris – 35000 - RENNES

Tel : 02 23 25 09 01

Gsm : 06 22 26 01 97

Mail : insolido@orange.fr

URL : www.insolido.fr